

## Retenue d'eau de "La Barne"

Aménagements paysagers et voie d'accès terminés



Retenue d'eau de "La Barne"

Le projet de la retenue d'eau de la Barne date de vingt ans. Il avait longtemps traîné dans les tiroirs de l'Institution Adour ou il ne faisait plus partie des priorités avant de revenir sur le devant de la scène. Comme quoi il ne faut jamais désespérer. Sa réalisation a été longue mais une fois toutes les difficultés franchies les travaux ont avancé assez vite juste arrêtés un mois pour une contrainte écologique. Tout cela fait partie du passé, la retenue après son remplissage printanier de l'an passé a déjà prouvé son efficacité de soutien d'étiage en août dernier ou un lâcher est venu soulager l'Adour qui avait besoin de tous ses mètres cubes à l'aval. La barrière métallique de protection au déversoir pour avoir plu a des voleurs avait disparu une nouvelle en bois la remplace la sécurité est identique, elle se marie mieux avec son environnement naturel. Durant les mois d'automne et d'hiver l'institution a poursuivi ses contraintes inscrites au cahier des charges, elles avaient un caractère environnemental. 1740 mètres de haies aux pieds espacés d'un mètre ont été plantés linéairement, sur une superficie de six hectares deux mille quatre cent buissons ( 400 à l'ha) ont été plantés avec des protections chevreuils. Sur six hectares cinquante de plus 4060 arbres chênes principalement ont aussi été plantés avec protections gibier ( 625 à l'HA). Cerise sur le gâteau le chemin dit de la crête qui mène de la départementale 173 au lieu dit "la Chute" jusqu'à la retenue a été cailloutée en "Hèche" revêtement de grande qualité ce qui rend l'accès tout a fait confortable en n'étant plus obligé de surfer entre les trous. Cette retenue est propriété de l'Institution Adour , elle le rappelle sur un panneau sur lequel les interdits sont apposés. La digue est interdite aux piétons aux véhicules motorisés, aux vélos et VTT , aux chevaux, des accidents sur son parcours ne seront pas a la responsabilité de l'institution. Pour l'instant la pêche est interdite, de même que la baignade. Les nombreux oiseaux aquatiques qui ont pris possession des lieux ignorent royalement les interdits et se régalent a nager et pêcher.



De l'eau des canards des arbres et au fond la montagne le décor est superbe



Le chemin de la crête voie d'accès a la retenue est refait



Les 4060 arbres sont bien des chênes



Une rembarde de sécurité en bois sur le passage du déversoir



Sécurité aussi au bas du déversoir



Nul ne peut ignorer les instructions